

CONSEIL D'ETAT, SECTION D'ADMINISTRATION.

A R R E T

n° 84.799 du 24 janvier 2000

A.86.207/VI-15.201

En cause : **DOVIFAT** Gilbert,
ayant élu domicile chez
Me Jean-Paul MOERMAN et
Olivier OCZAKOWSKI, avocats,
rue d'Enghien 39
7000 Mons,

contre :

le Centre public d'aide sociale de Mons,
ayant élu domicile chez
Me Eric BALATE, avocat,
rue du Gouvernement 50
7000 Mons.

Partie intervenante :

MARECHAL Guy,
ayant élu domicile chez
Mes France MAUSSION et
Jean-Marc DETHY, avocats,
rue Henri Wafelaerts 47-51
1060 Bruxelles.

**LE PRESIDENT F.F. DE LA VI^e CHAMBRE DU CONSEIL D'ETAT,
SIEGEANT EN REFERE,**

Vu la requête introduite par lettre recommandée à la
poste le 20 août 1999 par Gilbert DOVIFAT qui demande la
suspension de l'exécution de :

"- la délibération du 25 février 1999 du Conseil de
l'aide sociale de la partie adverse par laquelle
celui-ci a décidé de louer de gré à gré le droit de
chasse sur le domaine boisé des EPIOUX (lots 1, 2 et
3) pour une période de neuf ans prenant cours au plus

tôt le 1er février 1999 à monsieur MARECHAL Guy moyennant le loyer annuel de 5.124.300 francs;

- la délibération de date inconnue du même Conseil de l'aide social par laquelle celui-ci a décidé de confirmer sa délibération du 25 février 1999 à la suite de la suspension de cette dernière par le Gouverneur de la Province de Hainaut";

Vu l'arrêt n° 83.352 du 8 novembre 1999 rejetant la demande de suspension;

Vu la notification de l'arrêt n° 83.352 aux parties;

Vu le titre VI, chapitre II, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973;

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans l'arrêt n° 83.352 du 8 novembre 1999 quant au conseiller rapporteur; qu'il convient de la rectifier d'office de la manière indiquée au dispositif,

D E C I D E :

Article unique

"Rapport fait par M. LEWALLE, conseiller d'Etat;".

Ainsi prononcé à Bruxelles, en audience publique de la VI^e chambre des référés, le vingt-quatre janvier deux mille par :

M. LEWALLE,	conseiller d'Etat, président f.f.,
M. HARMEL,	greffier.

Le Greffier,

Le Président f.f.,

P. HARMEL.

P. LEWALLE.